



ANNEXE B

BASE DE PAIEMENT

1. Pendant la durée de l’offre à commandes, le fournisseur sera payé selon les modalités ci-après en contrepartie des travaux accomplis conformément aux contrats subséquents à l’offre à commandes.
2. Seuls les éléments mentionnés dans cette annexe B, Base de paiement, pourront être facturés par le fournisseur.
3. Pour les éléments « à prix coûtant », des factures justificatives traduites en anglais doivent être fournies.
4. Si une facture justificative est fournie dans une autre devise que la devise mentionnée à l’annexe B, Base de paiement, c’est le taux de change de la Banque du Canada au jour de la transaction qui sera utilisé.
5. Le fournisseur sera payé selon les tarifs fixes tout compris indiqués ci-dessous :

A – Durée de l’offre à commandes : une (1) année (**de la date de l’attribution de l’offre à commandes à une année plus tard**)

(Les dates seront ajoutées lors de l’attribution de l’offre à commandes.)

Période initiale de l’offre à commandes
(une année à partir de l’attribution de l’offre à commandes)

PARTIE I – Besoins concernant un représentant sur place (y compris la coordination des services de ravitaillement en carburant des avions)

Devise : _____ (à insérer au moment de l’attribution de l’offre à commandes)

N° de l’élément	Description de l’élément	Unité de facturation	Coût unitaire	Toutes les taxes applicables
Obligations du fournisseur				
1.	Services d’un représentant sur place	À l’heure		



N° de l'élément	Description de l'élément	Unité de facturation	Coût unitaire	Toutes les taxes applicables	NOTA
Obligations du fournisseur					
2.	Besoins divers des FAC	Prix coûtant. Les besoins divers sont définis comme des besoins mineurs ou imprévus directement liés à la portée de l'opération <i>Drifnet</i> des FAC; ces besoins doivent, de plus, concerner la manutention au sol, le MSEA, les produits pétroliers (PP), l'hébergement hôtelier, les équipements et services hôteliers et les services de location de véhicules, par exemple, sans que cela soit limitatif, le ravitaillement en diesel pour le fonctionnement des équipements de manutention au sol des FAC ou une solution de dégivrage pour les aéronefs des FAC. Les demandes diverses doivent être convenues d'un commun accord entre le fournisseur et le Canada et doivent être approuvées par le responsable autorisé à passer les commandes subséquentes à l'offre à commandes avant la livraison des biens ou des services. Pour toute dépense diverse approuvée, le fournisseur sera payé selon le montant du prix d'achat augmenté d'une marge, la répartition des coûts devant être clairement indiquée au moment de la facturation.			



PARTIE 2 – Services de coordination sur le terrain d'aviation et besoins techniques relatifs au matériel de soutien pour l'entretien des aéronefs (MSEA)

Devise : _____ (à insérer au moment de l'attribution de l'offre à commandes)

N° de l'élément	Description de l'élément	Unité de facturation	(A) Coût unitaire	(B) Toutes les taxes applicables
Services d'accès à l'aéroport				
3.	Emplacements de stationnement pour les véhicules, y compris les cartes d'accès	Par emplacement de stationnement et par jour (coût de la carte d'accès inclus dans le coût unitaire)		
4.	Laissez-passer pour le personnel des FC	Par laissez-passer		
5.	Travail administratif et dédouanement / immigration / contrôle de circulation aérienne à l'arrivée et au départ	Par durée d'utilisation		
Manutention des aéronefs et prise en charge des passagers : journée				
6.	CP140 Aurora (P3 Orion)	Par vol		
7.	CC177 (C17 Globemaster)	Par vol		
8.	CC130 (C130 Hercules)	Par vol		
9.	CC150 Polaris (Airbus A310-300)	Par vol		
Manutention des aéronefs et prise en charge des passagers : nuit				
10.	CP140 Aurora (P3 Orion)	Par vol		
11.	CC177 (C17 Globemaster)	Par vol		
12.	CC130 (C130 Hercules)	Par vol		
13.	CC150 Polaris (Airbus A310-300)	Par vol		
Frais de guidage et de signalisation				
14.	CP140 Aurora (P3 Orion)	À l'heure		
15.	CC177 (C17 Globemaster)	À l'heure		
16.	CC130 (C130 Hercules)	À l'heure		
17.	CC150 Polaris (Airbus A310-300)	À l'heure		
Droits de stationnement des aéronefs				
18.	CP140 Aurora (P3 Orion)	Par jour		
19.	CC177 (C17 Globemaster)	Par jour		
20.	CC130 (C130 Hercules)	Par jour		
21.	CC150 Polaris (Airbus A310-300)	Par jour		



N° de l'élément	Description de l'élément	Unité de facturation	(A) Coût unitaire	(B) Toutes les taxes applicables
Ensemble des frais facturés par l'aéroport et par les autorités locales relatifs aux aéronefs et aux passagers				
22.	CP140 Aurora (P3 Orion)		Prix coûtant	
23.	CC177 (C17 Globemaster)		Prix coûtant	
24.	CC130 (C130 Hercules)		Prix coûtant	
25.	CC150 Polaris (Airbus A310-300)		Prix coûtant	
Exigences en matière de capacités d'intervention d'urgence disponibles tous les jours 24 h sur 24				
26.	Intervention des services de sécurité incendie		Prix coûtant	
27.	Intervention médicale		Prix coûtant	
28.	Intervention des services de l'escouade antibombe		Prix coûtant	
29.	Intervention en cas d'incidents liés aux matières dangereuses		Prix coûtant	
Services MSEA				
30.	Espace de stockage : dimensions minimales de 5 m x 6 m (15 pi x 20 pi)	Par jour	Prix coûtant	
31.	Escalier de piste d'une hauteur minimale de 6,22 m (245 po)	À l'heure	Prix coûtant	
32.	Chariot de manutention utilitaire (chariot manuel) d'une capacité minimale de 90 kg (200 lb)	Par jour	Prix coûtant	
33.	Chariot à bagages ou similaire	Par jour	Prix coûtant	
34.	Chariot tracteur de manutention pour CP140 Aurora	À l'heure		
35.	Hangar adapté au CP140 Aurora	Par jour		
36.	Chariots élévateurs à fourche, conformément au tableau des équipements de l'appendice A à l'annexe A, EDB	À l'heure	Prix coûtant	
		Frais d'installation et de démontage	Prix coûtant	
37.	Camion chargeur (chariot de transbordement de type K et non pas plateforme de chargement), conformément au tableau des équipements de l'appendice A à l'annexe A, EDB (requis avec un conducteur)	À l'heure, y compris le conducteur	Prix coûtant	
38.	Plateforme élévatrice (plateforme de travail surélevée, engin de levage mobile à courroie, grue à nacelle) permettant aux FAC de réparer l'aéronef si nécessaire	À l'heure	Prix coûtant	
39.	Carburant diesel pour les équipements de manutention au sol des FAC	Par litre		
40.	Services pour le nettoyage des urinoirs et des réservoirs des toilettes pour le CP140 Aurora (P3 Orion)	Par durée d'utilisation		



N° de l'élément	Description de l'élément	Unité de facturation	(A) Coût unitaire	(B) Toutes les taxes applicables
41.	Camion de vidange des toilettes pour le CC177 (requis avec un conducteur)	Par durée d'utilisation, y compris le conducteur		
42.	Camion d'approvisionnement en eau pour le C177 (requis avec un conducteur)	Par durée d'utilisation, y compris le conducteur		
43.	Services d'enlèvement des déchets	À l'heure		
44.	Service d'enlèvement des déchets dangereux	Par voyage	Prix coûtant	
45.	Frais d'annulation pour les services de manutention au sol annulés avec moins de 24 heures de préavis	%		



PARTIE 4 – Hébergement à l'hôtel et besoins en équipements et en services hôteliers

Saison A réputée être la saison de pointe : _____

Saison B réputée être la haute saison : _____

Saison C réputée être la moyenne saison : _____

Saison D réputée être la basse saison : _____

Devise : _____ (à insérer au moment de l'attribution de l'offre à commandes)

N° de l'élément	Description de l'élément	Unité de facturation	Coût unitaire				Ensemble des droits, taxes et frais applicables
			Saison A	Saison B	Saison C	Saison D	
46.	Hébergement en chambre pour une personne	Par nuit et par chambre					
47.	Accès Internet à haute vitesse	Par jour					
48.	Services de télécopie et d'impression	Par service	Prix coûtant				
49.	Frais d'annulation avec moins de _____ heures de préavis	%					



PARTIE 5 – Besoins en location de véhicules

1. Les prix s'entendent comme incluant :
 - 1.1 Une assurance responsabilité conforme à la loi japonaise;
 - 1.2 Une assurance tous risques complète avec assurance collision sans franchise
 - a) avec une franchise **NULLE** et b) avec une franchise de _____;
 - 1.3 Une assurance contre le vol (protection vol) avec une franchise **NULLE**;
 - 1.4 Une assurance individuelle contre les accidents);
 - 1.5 Les frais de dossier;
 - 1.6 Un kilométrage illimité;
 - 1.7 Un trousseau de clés;
 - 1.8 La possibilité d'un deuxième conducteur;
 - 1.9 La possibilité que les conducteurs soient âgés de **18 ans**;
 - 1.10 Toutes les autres exigences telles qu'elles sont détaillées à l'annexe A, EDB.

2. Le soumissionnaire ou ses sous-traitants doivent avoir souscrit une assurance avec les couvertures suivantes :
 - 2.1 Lésions corporelles : Montant : _____
 - 2.2 Dommages matériels : Montant : _____
 - 2.3 Assurance individuelle du conducteur contre les accidents : Montant : _____

3. Tous les prix proposés doivent être **nets** et sont soumis à une taxe sur la valeur ajoutée de _____ %.

4. Le tarif le plus avantageux devra être facturé : par exemple, lorsque le tarif pour une semaine est plus avantageux que le tarif pour quatre jours, c'est le premier qui devra s'appliquer.

Devise : _____ (à insérer au moment de l'attribution de l'offre à commandes)

N° de l'élément	PÉRIODE DE LOCATION <i>Structure de prix</i>	1 à 6 jours <i>par JOUR</i>		7 jours <i>Tarif HEBDOMADAIRE fixe</i>		28 à 30 jours <i>Tarif MENSUEL fixe</i>	
		Avec franchise NULLE	Avec franchise	Avec franchise NULLE	Avec franchise	Avec franchise NULLE	Avec franchise
		Prix unitaire par véhicule		Prix unitaire par véhicule		Prix unitaire par véhicule	
	Type de véhicule						
50.	Fourgonnette (6 passagers)						
51.	Fourgonnette (8 passagers)						
52.	Voiture intermédiaire						
Les éléments suivants ne sont facturables qu'en conformité avec l'annexe A, EDB, s'il y a lieu				Prix unitaire			
53.	Plein en carburant par le fournisseur lors du retour du véhicule s'il y a lieu			Frais par véhicule : _____ Coût du carburant exclu, le carburant doit être facturé au prix coûtant			
54.	Prise en charge et retour du véhicule à des endroits différents			Frais par véhicule : _____			



55.	Remplacement de clés perdues	_____ par clé
56.	Réparation des pneus à plat (si non couvert par l'assurance)	_____ par pneu
57.	Frais administratifs : infractions routières	Frais administratifs par infraction : _____
58.	Frais administratifs : péages routiers	Frais administratifs par infraction : _____
59.	Frais d'annulation avec moins de _____ heures de préavis	_____ %

B – Option de prolongation de la durée de l'offre à commandes

La présente section ne s'applique que si le Canada se prévaut de l'option de prolongation.

Pendant la période de prolongation, le fournisseur sera payé selon les modalités ci-après en contrepartie des travaux accomplis dans le cadre de la prolongation de l'offre à commandes

B-1 Période optionnelle 1 – Prolongation de l'offre à commandes d'une (1) année, du _____ au _____.
(La date sera ajoutée au moment de l'attribution de l'offre à commandes)

Période optionnelle d'un an (du _____ au _____)

PARTIE I – Besoins concernant un représentant sur place (y compris la coordination des services de ravitaillement en carburant des avions)

Devise : _____ (à insérer au moment de l'attribution de l'offre à commandes)

N° de l'élément	Description de l'élément	Unité de facturation	Coût unitaire	Toutes les taxes applicables
Obligations du fournisseur				
1.	Services d'un représentant sur place	À l'heure		

N° de l'élément	Description de l'élément	Unité de facturation	Coût unitaire	Toutes les taxes applicables	NOTA
Obligations du fournisseur					
2.	Besoins divers des FAC	Prix coûtant. Les besoins divers sont définis comme des besoins mineurs ou imprévus directement liés à la portée de l'opération <i>Drifnet</i> des FAC; ces besoins doivent, de plus, concerner la manutention au sol, le MSEA, les produits pétroliers (PP), l'hébergement hôtelier, les équipements et services hôteliers et les services de location de véhicules, par exemple, sans que cela soit limitatif, le ravitaillement en diesel pour le fonctionnement des équipements de manutention au sol des FAC ou une solution de dégivrage pour les aéronefs des FAC. Les demandes diverses doivent être convenues d'un commun accord entre le fournisseur et le Canada et doivent être approuvées par le responsable autorisé à passer les commandes subséquentes à l'offre à commandes avant la livraison des biens ou des services. Pour toute dépense diverse approuvée, le fournisseur sera payé selon le montant du prix d'achat augmenté d'une marge, la répartition des coûts devant être clairement indiquée au moment de la facturation.			



PARTIE 2 – Services de coordination sur le terrain d'aviation et besoins techniques relatifs au matériel de soutien pour l'entretien des aéronefs (MSEA)

Devise : _____ (à insérer au moment de l'attribution de l'offre à commandes)

N° de l'élément	Description de l'élément	Unité de facturation	(A) Coût unitaire	(B) Toutes les taxes applicables
Services d'accès à l'aéroport				
3.	Emplacements de stationnement pour les véhicules, y compris les cartes d'accès	Par emplacement de stationnement et par jour (coût de la carte d'accès inclus dans le coût unitaire)		
4.	Laissez-passer pour le personnel des FC	Par laissez-passer		
5.	Travail administratif et dédouanement / immigration / contrôle de circulation aérienne à l'arrivée et au départ	Par durée d'utilisation		
Manutention des aéronefs et prise en charge des passagers : journée				
6.	CP140 Aurora (P3 Orion)	Par vol		
7.	CC177 (C17 Globemaster)	Par vol		
8.	CC130 (C130 Hercules)	Par vol		
9.	CC150 Polaris (Airbus A310-300)	Par vol		
Manutention des aéronefs et prise en charge des passagers : nuit				
10.	CP140 Aurora (P3 Orion)	Par vol		
11.	CC177 (C17 Globemaster)	Par vol		
12.	CC130 (C130 Hercules)	Par vol		
13.	CC150 Polaris (Airbus A310-300)	Par vol		
Frais de guidage et de signalisation				
14.	CP140 Aurora (P3 Orion)	À l'heure		
15.	CC177 (C17 Globemaster)	À l'heure		
16.	CC130 (C130 Hercules)	À l'heure		
17.	CC150 Polaris (Airbus A310-300)	À l'heure		
Droits de stationnement des aéronefs				
18.	CP140 Aurora (P3 Orion)	Par jour		
19.	CC177 (C17 Globemaster)	Par jour		
20.	CC130 (C130 Hercules)	Par jour		
21.	CC150 Polaris (Airbus A310-300)	Par jour		



N° de l'élément	Description de l'élément	Unité de facturation	(A) Coût unitaire	(B) Toutes les taxes applicables
Ensemble des frais facturés par l'aéroport et par les autorités locales relatifs aux aéronefs et aux passagers				
22.	CP140 Aurora (P3 Orion)		Prix coûtant	
23.	CC177 (C17 Globemaster)		Prix coûtant	
24.	CC130 (C130 Hercules)		Prix coûtant	
25.	CC150 Polaris (Airbus A310-300)		Prix coûtant	
Exigences en matière de capacités d'intervention d'urgence disponibles tous les jours 24 h sur 24				
26.	Intervention des services de sécurité incendie		Prix coûtant	
27.	Intervention médicale		Prix coûtant	
28.	Intervention des services de l'escouade antibombe		Prix coûtant	
29.	Intervention en cas d'incidents liés aux matières dangereuses		Prix coûtant	
Services MSEA				
30.	Espace de stockage : dimensions minimales de 5 m x 6 m (15 pi x 20 pi)	Par jour	Prix coûtant	
31.	Escalier de piste d'une hauteur minimale de 6,22 m (245 po)	À l'heure	Prix coûtant	
32.	Chariot de manutention utilitaire (chariot manuel) d'une capacité minimale de 90 kg (200 lb)	Par jour	Prix coûtant	
33.	Chariot à bagages ou similaire	Par jour	Prix coûtant	
34.	Chariot tracteur de manutention pour CP140 Aurora	À l'heure		
35.	Hangar adapté au CP140 Aurora	Par jour		
36.	Chariots élévateurs à fourche, conformément au tableau des équipements de l'appendice A à l'annexe A, EDB	À l'heure	Prix coûtant	
		Frais d'installation et de démontage	Prix coûtant	
37.	Camion chargeur (chariot de transbordement de type K et non pas plateforme de chargement), conformément au tableau des équipements de l'appendice A à l'annexe A, EDB (requis avec un conducteur)	À l'heure, y compris le conducteur	Prix coûtant	
38.	Plateforme élévatrice (plateforme de travail surélevée, engin de levage mobile à courroie, grue à nacelle) permettant aux FAC de réparer l'aéronef si nécessaire	À l'heure	Prix coûtant	
39.	Carburant diesel pour les équipements de manutention au sol des FAC	Par litre		
40.	Services pour le nettoyage des urinoirs et des réservoirs des toilettes pour le CP140 Aurora (P3 Orion)	Par durée d'utilisation		



N° de l'élément	Description de l'élément	Unité de facturation	(A) Coût unitaire	(B) Toutes les taxes applicables
41.	Camion de vidange des toilettes pour le CC177 (requis avec un conducteur)	Par durée d'utilisation, y compris le conducteur		
42.	Camion d'approvisionnement en eau pour le C177 (requis avec un conducteur)	Par durée d'utilisation, y compris le conducteur		
43.	Services d'enlèvement des déchets	À l'heure		
44.	Service d'enlèvement des déchets dangereux	Par voyage	Prix coûtant	
45.	Frais d'annulation pour les services de manutention au sol annulés avec moins de 24 heures de préavis	%		



PARTIE 4 – Hébergement à l'hôtel et besoins en équipements et en services hôteliers

Saison A réputée être la saison de pointe : _____

Saison B réputée être la haute saison : _____

Saison C réputée être la moyenne saison : _____

Saison D réputée être la basse saison : _____

Devise : _____ (à insérer au moment de l'attribution de l'offre à commandes)

N° de l'élément	Description de l'élément	Unité de facturation	Coût unitaire				Ensemble des droits, taxes et frais applicables
			Saison A	Saison B	Saison C	Saison D	
46.	Hébergement en chambre pour une personne	Par nuit et par chambre					
47.	Accès Internet à haute vitesse	Par jour					
48.	Services de télécopie et d'impression	Par service	Prix coûtant				
49.	Frais d'annulation avec moins de _____ heures de préavis	%					



PARTIE 5 – Besoins en location de véhicules

5. Les prix s'entendent comme incluant :
 - 5.1 Une assurance responsabilité conforme à la loi japonaise;
 - 5.2 Une assurance tous risques complète avec assurance collision sans franchise
 - a) avec une franchise **NULLE** et b) avec une franchise de _____;
 - 5.3 Une assurance contre le vol (protection vol) avec une franchise **NULLE**;
 - 5.4 Une assurance individuelle contre les accidents;
 - 5.5 Les frais de dossier;
 - 5.6 Un kilométrage illimité;
 - 5.7 Un trousseau de clés;
 - 5.8 La possibilité d'un deuxième conducteur;
 - 5.9 La possibilité que les conducteurs soient âgés de **18 ans**;
 - 5.10 Toutes les autres exigences telles qu'elles sont détaillées à l'annexe A, EDB.
6. Le soumissionnaire ou ses sous-traitants doivent avoir souscrit une assurance avec les couvertures suivantes :
 - 6.1 Lésions corporelles : Montant : _____
 - 6.2 Dommages matériels : Montant : _____
 - 6.3 Assurance individuelle du conducteur contre les accidents : Montant : _____
7. Tous les prix proposés doivent être **nets** et sont soumis à une taxe sur la valeur ajoutée de _____ %.
8. Le tarif le plus avantageux devra être facturé : par exemple, lorsque le tarif pour une semaine est plus avantageux que le tarif pour quatre jours, c'est le premier qui devra s'appliquer.

Devise : _____ (à insérer au moment de l'attribution de l'offre à commandes)

N° de l'élément	PÉRIODE DE LOCATION <i>Structure de prix</i>	1 à 6 jours <i>par JOUR</i>		7 jours <i>Tarif HEBDOMADAIRE fixe</i>		28 à 30 jours <i>Tarif MENSUEL fixe</i>	
		Avec franchise NULLE	Avec franchise	Avec franchise NULLE	Avec franchise	Avec franchise NULLE	Avec franchise
		Prix unitaire par véhicule		Prix unitaire par véhicule		Prix unitaire par véhicule	
	Type de véhicule						
50.	Fourgonnette (6 passagers)						
51.	Fourgonnette (8 passagers)						
52.	Voiture intermédiaire						
Les éléments suivants ne sont facturables qu'en conformité avec l'annexe A, EDB, s'il y a lieu				Prix unitaire			
53.	Plein en carburant par le fournisseur lors du retour du véhicule s'il y a lieu			Frais par véhicule : _____ Coût du carburant exclu, le carburant doit être facturé au prix coûtant			
54.	Prise en charge et retour du véhicule à des endroits différents			Frais par véhicule : _____			



55.	Remplacement de clés perdues	_____ par clé
56.	Réparation des pneus à plat (si non couvert par l'assurance)	_____ par pneu
57.	Frais administratifs : infractions routières	Frais administratifs par infraction : _____
58.	Frais administratifs : péages routiers	Frais administratifs par infraction : _____
59.	Frais d'annulation avec moins de _____ heures de préavis	_____ %